



Commission Régionale Féminine SAISON 2023 / 2024

PROCÈS-VERBAL N°25

Réunion du mercredi 31 janvier 2024

Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de 2 jours francs pour les Coupes Nationales et de 3 jours pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F..

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF SENIORS FEMININES

Calendrier des tours :

1/4 de finale : le samedi 24/02/2024

1/2 Finales : 30/03/2024 ou 03/04/2024 (si clubs de D3F)

Finale : Mercredi 22 mai 2024 (coup d'envoi en soirée)

La Commission informe que le tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales de cette compétition se déroulera le lundi 12/02/2024 à 18h00 au siège du Crédit Mutuel, 61 rue de Taitbout 75009 PARIS (entrée sur invitation uniquement).

Les clubs concernés sont invités à y assister et recevront une invitation.

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U18F

Calendrier des tours :

1/8^{ème} de Finale : le samedi 24 février 2024

1/4 de finale : le samedi 30/03/2024

1/2 Finales : le samedi 20/04/2024

Finale : le samedi 08/06/2024

La Commission informe que le tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales de cette compétition se déroulera le mardi 27/02/2024 à 18h00 au siège de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Les clubs concernés sont invités à y assister et recevront une invitation.

1/8èmes de Finale : le samedi 24 février 2024

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Tirage au sort disponible sur le site internet de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=416177&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL SENIORS FEMININ**Régional 3****Poule A****25919877 PARIS 15 AC 1 / PARIS 13 ATLETICO 1 reporté au 10/02/2024**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 24/02/2024.

Dossier en instance, accord pour le report au 24/02/2024 sous réserve que les 2 équipes n'aient pas leur rencontre du 03/02/2024 reportée ou non jouée.

Dossier traité lors de la réunion du mardi 06/02/2024.

CHAMPIONNAT REGIONAL U18F**Régional 1****25922091 RUEIL MALMAISON FC 1 / POISSY FC 1 reporté au 17/02/2024**

Demande de RUEIL MALMAISON Fc pour avancer le match au mercredi 07/02/2024 à 18h00 au stade Jules Ladoumègue de RUEIL MALMAISON (motif : stade du Parc non disponible le 17/02/2024).

Refus de POISSY FC.

La Commission demande :

- A RUEIL MALMAISON FC de transmettre une attestation d'indisponibilité du stade du Parc fournie par la Mairie
- A POISSY FC d'indiquer s'il peut accueillir ce match dans le cadre d'une inversion des matchs Aller / Retour

La Commission précision que le match peut éventuellement être avancé au 10/02/2024 avec l'accord des 2 clubs.

Régional 3**Poule B****27159916 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 du 27/01/2024**

Lecture de la FMI, la Commission demande à l'arbitre (Monsieur NDONG Barthelemy) un rapport précisant les raisons ayant conduit à l'arrêt du match à la mi-temps.

Rapport à transmettre pour le 06/02/2024.

Poule C**27160563 ENTENTE ESSG – FCSAM 2 / CO ULIS 1 du 20/01/2024**

Ce match est reporté au samedi 24/02/2024.

Poule D**27160989 VERSAILLES 78 FC 1 / TRAPPES ES 1 du 27/01/2024**

La Commission,

Pris connaissance de la FMI,

Considérant que le match a été arrêté à la 45^{ème} minute sur le score de 2-0 en faveur de VERSAILLES 78 FC en raison d'un nombre insuffisant de joueuses pour l'équipe de TRAPPE ES,
Considérant les dispositions de l'article 40.1 du RSG de la LPIFF (équipe incomplète en cours de partie),
Par ces motifs,
Donne match perdu par pénalité à TRAPPEES ES (-1pt ; 0 but)
Gain du match à VERSAILLES 78 FC (3pts ; 2 buts)

Poule E**27161290 GONESSE RC 1 / GARGES FCM 1 du 03/02/2024**

Demande de GONESSE RC pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de GARGES FCM à transmettre au plus tard le vendredi 02/02/2024.

Poule F**27161662 BONDY AS 1 / VITRY ES 1 du 10/02/2024**

Accord des 2 clubs pour reporter le match au samedi 13/04/2024.

La Commission ne peut pas répondre favorablement à cette demande et maintient sa décision du 05/12/2024 (privilégier d'avancer la date du match plutôt qu'un report).

U18F – FEUILLES DE MATCH MANAUQNTES

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match de la rencontre sous peine de match perdu par pénalité après de rappel :

1^{er} rappel :

Régional 3 - Poule A – 27159223 EVRY FC 1 / ENT. FEM SUD SEINE ET MARNE 1 du 27/01/2024
Régional 3 – poule G – 27162035 ORLY AS 1 / LONGJUMEAU FC 1 du 20/01/2024

COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF U15F**Calendrier des tours :**

1/8^{ème} de Finale : le samedi 24 février 2024

1/4 de finale : le samedi 30/03/2024

1/2 Finales : le samedi 20/04/2024

Finale : le samedi 08/06/2024

La Commission informe que le tirage au sort des 1/4 et 1/2 Finales de cette compétition se déroulera le mardi 27/02/2024 à 18h00 au siège de la Ligue de Paris Ile de France de Football.

Les clubs concernés sont invités à y assister et recevront une invitation.

1/8èmes de Finale : le samedi 24 février

Désignation d'un arbitre officiel à la charge du club recevant.

En cas de résultat nul à la fin du temps réglementaire, pas de prolongation, une séance de tirs au but a lieu.

Tirage au sort disponible sur le site internet de la LPIFF :

<https://paris-idf.fff.fr/competitions?id=416188&poule=1&phase=1&type=cp&tab=resultat>

CHAMPIONNAT REGIONAL U15F**Régional 1****25943014 VGA ST MAUR FF 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1 du 03/02/2024**

Demande VGA ST MAUR FF pour avancer le coup d'envoi du match à 13h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord du PARIS ST GERMAIN FC à transmettre au plus tard le vendredi 02/02/2024.

25943012 SARCELLES AAS 1 / RUEIL MALMAISON FC 1 du 03/02/2024

Demande de SARCELLES AAS pour jouer au stade Léo Lagrange – terrain n°2 de SARCELLES.

Après avis de la CRTIS, la Commission donne son accord.

Régional 2**25913229 SAINT BRICE FC 1 / ORLY AS 1 du 03/02/2024**

La Commission,

Pris connaissance de la demande de SAINT BRICE FC pour reporter le match au samedi au 24/02/2024 (motif : indisponibilité terrain n°3 – trop de matchs) – acceptée par ORLY AS,

Pris connaissance de l'arrêté de fermeture du terrain n°3 pour une durée indéterminée,

Reporte le match au samedi 24/02/2024

Transmet une copie de la présente décision au District du Val de Marne pour le report de Coupe départementale de ORLY AS prévu le même jour.

Régional 3**Poule C****27164214 ACBB 1 / FC BOURG LA REINE 1 du 10/02/2024**

Réception du courriel du propriétaire des installations indiquant l'indisponibilité du Complexe Marcel Bec de MEUDON.

Ce match est reporté au samedi 24/02/2024.

Possibilité de jouer avant avec l'accord des 2 clubs.

Poule D**27164590 ES HEBLAY 1 / ENTENTE ESSG-FCSAM 2 reporté au 17/02/2024**

Demande de l'ES HERBLAY pour avancer le match soit au 1^{er} soit au 08 février 2024 à 18h30.

Accord de l'ENTE EESG-FCSAM pour la date du 08/02/2024.

La Commission donne son accord et avance la rencontre au jeudi 08/02/2024 à 18h30.

Poule G**27165951 RC JOINVILLE 1 / IVRY US 1 du 10/02/2024**

Demande l'US IVRY pour reporter le match au 30/03/2024 (motif : échange sportif avec le SC Kourou en Guyane).

Accord de RC JOINVILLE.

La Commission ne peut accorder le report à la date du 30/03/2024.

Report possible au mercredi 28/02/2024 (date butoir) ou avant et avec l'accord des 2 clubs.

27165927 MAISONS ALFORT FC 1 / VITRY ES 1 reporté au 17/02/2024

Accord des 2 clubs pour décaler le match au samedi 24/02/2024.

La Commission met le dossier en instance et précise que le match pourra se dérouler le samedi 24/02/2024 sous réserve que les 2 équipes n'aient pas de rencontres reportées sur les dates des 03/02/2024 et 10/02/2024.

Poule E

27165150 ASNIERES FC 1 / GONESSE RC 1 du 03/02/2024

Demande d'ASNIERES FC pour avancer le coup d'envoi du match à 13h.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de GONESSE RC à transmettre au plus tard le vendredi 02/02/2024.

U15F – FEUILLES DE MATCH MANAUQNTES

La Commission demande au club recevant ci-dessous de transmettre la feuille de match de la rencontre sous peine de match perdu par pénalité après de rappel :

1^{er} rappel :

Régional 3 – poule F – 27162427 MONTREUIL FC 1 / ST DENIS RC 2 du 27/01/2024